Image not found or type unknown

contrat de tavail en hotellerie

Par **tilouis**, le **20/09/2012** à **08:07**

j'avais signer un contrat d'accès à l'emploi en 1996. aujour'huit en 2012 je doit signé un autre contrat parceque on ne le retrouve plus des deux coté doi-je le signé. mon employeur me bloque ma fiche de paie

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés